



CONDITIONS DE VENTE

****Si vous différez votre date d'arrivée, vous devez nous envoyer un message télégraphié.**
(Les messages téléphoniques ne sont pas admis.)

En l'absence ce message de votre part, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le présent contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

****En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :**

- Les frais de location et d'assurance annulation.

- Indemnité de rupture de contrat :

- 1) si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée :
vous devez un montant égal à 20% du coût intégral du séjour,
- 2) - si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée,
- ou si vous ne vous présentez pas à cette date :
vous devez un montant égal au total du séjour.

*Si vous souscrivez à l'assurance annulation dans votre contrat de location.
Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus
indiquée, selon conditions prévues au contrat.*

**** Le montant du séjour est intégralement payable le jour d'arrivée retardée ou départ anticipé.**

**** Pour toutes les modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement / logement.**

**** Tout client, qui loge dans la résidence, est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de la résidence, affiché à l'accueil.**

**** Les tribunaux de CHÂLONS EN CHAMPAGNE sont seuls compétents en cas de litige.**

**** Cette réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.**

**** Votre animal doit être tatoué ou avoir la puce, et doit être vacciné contre la rage.**

Cette réservation devient effective avec notre accord et après votre versement.

Dans tous les cas les frais bancaires ou frais postaux seront à votre charge.